

SAS EOLIENNES DE GOUZEAUCOURT

—

DOSSIER DE DEMANDE  
D'AUTORISATION UNIQUE

CHAPITRE 8

**AVIS RÉGLEMENTAIRES**

AVIS DES OPÉRATEURS RADARS  
(OU PREUVES DE LEUR CONSULTATION)

PJ 5 – AVIS DES PROPRIÉTAIRES SUR LA REMISE EN ÉTAT

PJ 6 – AVIS DU MAIRE SUR LA REMISE EN ÉTAT



## CHAPITRE 8 – AVIS RÉGLEMENTAIRES

### SOMMAIRE

1. Accords écrits des opérateurs radars / de la zone aérienne de défense (ou preuve de leur consultation)
2. Avis des propriétaires sur la remise en état
3. Avis du maire sur la remise en état



## **1. Accords écrits des opérateurs radars / de la zone aérienne de défense (ou preuves de leur consultation)**

### **Avis de la Zone Aérienne de Défense (ZAD) Nord**

La ZAD Nord a été consultée le 21 novembre 2014 sur la base de l'implantation retenue pour le projet éolien de Gouzeaucourt.

Le récépissé attestant du traitement en cours du dossier en date du 25 novembre 2014 figure ci-après.

### **Avis de la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC)**

La DGAC a été consultée le 16 janvier 2015 sur la base de l'implantation retenue pour le projet éolien de Gouzeaucourt. A ce jour, la DGAC n'a pas répondu à notre demande. La preuve de leur consultation figure également ci-après.

### **Avis de Météo France**

Météo France a été consultée le 21 novembre 2014 sur la base de l'implantation retenue pour le projet éolien de Gouzeaucourt. Ce parc éolien se situerait à une distance de 50 kilomètres du radar le plus proche, l'accord écrit de Météo France n'est pas requis dans le cadre du projet éolien du Gouzeaucourt. L'avis de Météo France en date du 08 décembre 2014 figure ci-après.



EDF EN France

Cœur Défense - Tour B  
100, esplanade du Général de Gaulle  
92932 Paris La Défense Cedex

Téléphone + 33 (0)1 40 90 49 42  
Télécopie + 33 (0)1 40 90 23 41  
Mobile + 33 (0)6 15 09 11 39

Mail [giacomo.lunazzi@edf-en.com](mailto:giacomo.lunazzi@edf-en.com)

ZAD Nord  
Section Environnement Aéronautique  
BP 29  
37130 CINQ MARS LA PILE

Paris La Défense, le 21 novembre 2014

**Objet : Projet éolien de la Gouzeaucourt (59) – Demande d'avis au titre de la procédure ICPE**

Réf AR: 2C 064 600 7996 9

Mon Commandant,

La société EDF EN France, filiale du groupe EDF en charge des énergies renouvelables, développe depuis 2013 un projet de **parc éolien sur la commune de Gouzeaucourt** dans le département du Nord (59).

Conformément au décret n°2014-450 du 2 mai 2014 «**relatif à l'expérimentation d'une autorisation unique en matière d'installations classées pour la protection de l'environnement** », dans le cadre du dépôt d'une demande d'autorisation unique pour le parc éolien de Gouzeaucourt, nous sollicitons par la présente l'avis de vos services au titre de la **Procédure d'autorisation unique** pour les installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent.

Vous trouverez ci-joint une carte d'implantation du projet sur fond IGN au 1/25000° en NB ainsi que le formulaire de consultation dûment rempli. Le projet, situé dans une zone favorable du schéma régional éolien du Nord – Pas-de-Calais, est constitué de 4 éoliennes dont la hauteur en bout de pôle s'élève à 150 mètres.

Vous remerciant par avance et restant à votre disposition, veuillez recevoir, mon Commandant, mes cordiales salutations.

**Giacomo Lunazzi**  
Chef de Projets – EDF EN France



PJ : - carte d'implantation du projet sur fond IGN 1/25000  
- formulaire de consultation avec les caractéristiques du projet de Gouzeaucourt

De : [envaero](#)  
A : [Giacomo Lunazzi](#)  
Objet : ACCUSE DE RECEPTION - Gouzeaucourt 59  
Date : mardi 25 novembre 2014 15:50:50

---

Bonjour,

Nous avons bien reçu votre dossier sur la commune de Gouzeaucourt 59 en date du 21/11/14.

Dans le cadre du traitement de votre dossier, veuillez nous préciser si celui-ci a fait l'objet d'une consultation auprès de nos services.

Le cas échéant merci de bien vouloir nous communiquer les références de ces précédents avis.

Veuillez également préciser l'environnement exact de votre projet. (parcs accordés ou construits dont vous avez connaissance).

*Sans information complémentaire sur votre projet sous un délai maximal d'une semaine, celui-ci fera l'objet d'une consultation initiale et ne sera pas instruit en priorité.*

De plus, veuillez prendre en compte la nouvelle adresse postale ci-dessous :

**BA 705 - Cinq-Mars-La-Pile - ZAD NORD  
Division Environnement Aéronautique  
RD 910  
37076 TOURS CEDEX 02**

Tél : 02 47 96 19 92  
Tél : 02 47 96 21 33

Point de Contact :

**ADC MATHIEU  
CAL GAUTHEY  
CAL LANGLAIS  
CAL LISSANDRES  
CAL PIRRAULT**



EDF EN France

Cœur Défense - Tour B  
100, esplanade du Général de Gaulle  
92932 Paris La Défense Cedex

Téléphone + 33 (0)1 40 90 49 42  
Télécopie + 33 (0)1 40 90 23 41  
Mobile + 33 (0)6 15 09 11 39

Mail [giacomo.lunazzi@edf-en.com](mailto:giacomo.lunazzi@edf-en.com)

Direction de l'Aviation Civile Nord  
9, rue de Champagne  
91200 Athis Mons

Paris La Défense, le 16 janvier 2015

**Objet : Projet éolien de la Gouzeaucourt (59) – Demande d'avis au titre de la procédure ICPE**

Réf AR: *LC 064 606 9503 9*

Madame, Monsieur,

La société EDF EN France, filiale du groupe EDF en charge des énergies renouvelables, développe depuis 2013 un projet de **parc éolien sur la commune de Gouzeaucourt** dans le département du Nord (59).

Conformément au décret n°2014-450 du 2 mai 2014 «**relatif à l'expérimentation d'une autorisation unique en matière d'installations classées pour la protection de l'environnement**», dans le cadre du dépôt d'une demande d'autorisation unique pour le parc éolien de Gouzeaucourt, nous sollicitons par la présente l'avis de vos services au titre de la **Procédure d'autorisation unique** pour les installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent.

Le projet, situé dans une zone favorable du schéma régional éolien du Nord – Pas-de-Calais, est constitué de 4 éoliennes dont la hauteur en bout de pôle s'élève à 150 mètres.

Les coordonnées géographiques des éoliennes sont les suivantes dans le système de coordonnées Lambert 93 :

Lambert 93	X (m)	Y (m)	Altitude NGF sol (m)	Altitude NGF sommitale (m)	Altitude NGF du balisage (m)
E1	707 826,2	6 996 858,1	126,85	276,85	217,85
E2	707 535,9	6 996 244,7	130,25	280,25	221,25
E3	707 131,8	6 995 551,0	134,2	284,2	225,2
E4	706 761,5	6 994 811,6	122,1	272,1	213,1

Vous trouverez ci-joint une carte d'implantation du projet sur fond IGN au 1/25000°.

Vous remerciant par avance et restant à votre disposition, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.

**Giacomo Lunazzi**

*Chef de Projets – EDF EN France*



*PJ : - carte d'implantation du projet sur fond IGN 1/25000*

Direction Interrégionale Nord  
18, rue Elisée Reclus – CS 60007  
59651 Villeneuve-d'Ascq Cedex  
Tél : 03 20 67 66 00

RECUE

11 10 2014

**EDF**

A l'attention de M. Giacomo Lunazzi  
Coeur défense – tour B  
100 esplanade du Gral De Gaulle  
92932 Paris la Défense Cedex

*Affaire suivie par Thérèse Escartin*  
Téléphone : 03.20.67.66.71  
Référence : DIRN/OBS/14/108

*Villeneuve-d'Ascq, le 08/12/2014*

**OBJET :** Projet éolien vis-à-vis des radars météorologiques

**REF :** Votre courrier du 21/11/2014

Monsieur,

Par courrier en référence, vous avez saisi Météo-France concernant votre projet d'installation de parc éolien à Gouzeaucourt. Ce parc éolien se situerait à une distance de 50 kilomètres du radar<sup>1</sup> le plus proche utilisé dans le cadre des missions de sécurité météorologique des personnes et des biens (à savoir le radar de Taisnières en Thiérache).

Cette distance est supérieure à la distance minimale d'éloignement fixée par l'arrêté du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie éolienne. Dès lors, aucune contrainte réglementaire spécifique ne pèse sur ce projet éolien au regard des radars météorologiques, et l'avis de Météo-France n'est pas requis pour sa réalisation.

Je vous prie, Monsieur, de croire en l'assurance de toute ma considération,

La Responsable de la Division Observation  
pour Météo-France Nord



Thérèse Escartin

<sup>1</sup>Les coordonnées géographiques des radars concernés vous sont accessibles depuis l'extranet  
<http://www.meteo.fr/special/DSO/RADEOL/> (avec le login « radeol » et le mot de passe « !VI-314! »).

**Météo-France**

73, av de Paris. 94165 St Mandé Cedex

<http://www.meteo.fr>

Météo-France, établissement public administratif  
sous la tutelle du ministère chargé des transports

Météo-France, certifié ISO 9001-20008 par Bureau Veritas



## 2. Avis des propriétaires sur la remise en état

1. Avis de Mme Colette CANY née DEVILLERS  
et de M. Jean-Pierre CANY, mandataire pour  
M. Christophe CANY,  
M. Xavier CANY,  
M. Vincent CANY  
et Mme Anne DUPONT née CANY
  
2. Avis de M. François PETIT, mandataire pour,  
M. Laurence BASQUIN née PETIT,  
Mme Pascale PETIT,  
Mme Gisèle PETIT née CATHERINE  
et Mme Isabelle ROUSSET née PETIT
  
3. Avis de Mme Jeannine BROYEZ née BOURLON  
et de M. Jacques BROYEZ
  
4. Avis de M. Hubert THONON, mandataire pour,  
Mme Mireille THONON,  
Mme Catherine THONON,  
Mme Emmanuelle BOULANGER née THONON,  
M. Hervé THONON,  
Mme Pascale FARINOTTI,  
et Mme Véronique MARILESSÉ née THONON
  
5. Avis de M. Jacques RICHARD pour le compte du Centre Communal d'Action Sociale de  
Gouzeaucourt comme autorisé par la délibération du 05 décembre 2014



## Avis relatif aux conditions de remise en état du site après l'arrêt définitif de l'exploitation du parc éolien

La société EDF EN France (ci-après dénommée « le Bénéficiaire ») a formé le projet de réaliser un parc éolien soumis à autorisation conformément à la rubrique 2980 de la Nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), sur divers terrains situés à GOUZEAUCOURT (ci-après « le Site »).

Conformément à l'arrêté ministériel du 26 août 2011 relatif « à la remise en état et à la constitution des garanties financières pour les installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent », les parcelles listées ci-après, qui feront l'objet d'un bail emphytéotique ou des constitutions de servitudes le cas échéant, seront remises en état après l'arrêt définitif de l'exploitation du parc éolien.

Commune	Code Postal	Lieudit	Section	N°
GOUZEAUCOURT	59 231	Vallée Cegard	000ZM	19
GOUZEAUCOURT	59 231	Vallée Cegard	000ZM	20

En vertu du 7° de l'article R512-6 du Code de l'Environnement, l'avis du propriétaire, lorsqu'il n'est pas le demandeur de l'autorisation, doit être joint à la demande d'autorisation.

A ce titre,

**Nous soussignés :**

Agissant en qualité d'usufruitiers :

- Monsieur CANY Jean-Pierre, 225 Rue du stade 59231 GOUZEAUCOURT
- Madame DEVILLERS ép. CANY Colette, 225 Rue du stade 59231 GOUZEAUCOURT

Agissant en qualité de nu-propriétaire(s) :

- Monsieur CANY Xavier, 14 Rue Catignet 02000 MOLINCHART
- Monsieur CANY Christophe, 1 Rue Croix, 62860 SAINS LES MARQUION
- Messieurs CANY Vincent, 64 Rue Louis Cretel 80300 ALBERT
- Madame CANY ép. DUPONT Anne, 40 Avenue du Maréchal Foch, 62390 AUXI LE CHATEAU

**Emettons** un avis favorable aux conditions suivantes de remise en état effectuée par le Bénéficiaire ou toute société de projet qui s'y substituerait :

- démantèlement des installations de production d'électricité, à savoir :
  - excavation des fondations des éoliennes sur une profondeur minimale de 1 mètre,
  - enlèvement du système de raccordement au réseau (poste(s) de raccordement et câbles électriques),
- décaissement des aires de grutage et des chemins d'accès sur une profondeur de 40 cm,
- remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres en place à proximité de l'installation.

Paraphes :

Propriétaires dit « le Promettant »	Exploitant	EDF EN France dit « le Bénéficiaire »
		

Fait le 09/10/2014, à Gayzeuxcourt.

Pour servir et faire valoir ce que de droit.

Signatures :

CANY Jean-Pierre



CANY Xavier

CANY Vincent

DEVILLERS ép. CANY Colette



CANY Christophe

CANY ép. DUPONT Anne

Paraphes :

Propriétaires dit « le Promettant »	Exploitant	EDF EN France dit « le Bénéficiaire »
 JPe	 v	



# MANDAT

## LES SOUSSIGNES :

- Monsieur CANY Christophe , 1 rue Croix 62860 SAINS-LES-MARQUION

Agissant en qualité de nu-proprétaire indivisaire.

Ci-après dénommés conjointement « **le Mandant** »

## DONNENT PAR LA PRESENTE A :

- Monsieur CANY Jean-Pierre, 225 rue du Stade 59231 GOUZEAUCOURT

Ci-après dénommé « **le Mandataire** »,

## MANDAT

1) Pour signer la promesse de constitution de servitudes de survol devant intervenir au profit de la société EDF EN France, portant sur la parcelle suivante :

Commune	Code Postal	Lieudit	Section	N°
GOUZEAUCOURT	59 231	Vallée Cegard	000ZM	19
GOUZEAUCOURT	59 231	Vallée Cegard	000ZM	20

Soit au total 2 parcelles.

2) ainsi que tous actes ou documents pris dans le cadre ou à l'occasion de l'exécution des documents cités ci-avant.

Fait à *gouzeaucourt*, le *9 octobre 2014*

Le Mandant

Le Mandataire

**Signature précédée de la mention « Lu et approuvé, Bon pour Mandat »**

**Signature précédée de la mention « Lu et approuvé, Bon pour acceptation du Mandat »**

CANY Christophe

CANY Jean-Pierre

*Lu et approuvé, Bon pour Mandat*

*Lu et approuvé Bon pour acceptation du mandat*

*[Signature]*  
CANY Christophe

*[Signature]*

# MANDAT

## LES SOUSSIGNES :

- Monsieur CANY Xavier , 14 rue Catignet 02000 MOLINCHART

Agissant en qualité de nu-proprétaire indivisaire.

Ci-après dénommés conjointement « **le Mandant** »

## DONNENT PAR LA PRESENTE A :

- Monsieur CANY Jean-Pierre, 225 rue du Stade 59231 GOUZEAUCOURT

Ci-après dénommé « **le Mandataire** »,

## MANDAT

1) Pour signer la promesse de constitution de servitudes de survol devant intervenir au profit de la société EDF EN France, portant sur la parcelle suivante :

Commune	Code Postal	Lieudit	Section	N°
GOUZEAUCOURT	59 231	Vallée Cegard	000ZM	19
GOUZEAUCOURT	59 231	Vallée Cegard	000ZM	20

Soit au total 2 parcelles.

2) ainsi que tous actes ou documents pris dans le cadre ou à l'occasion de l'exécution des documents cités ci-avant.

Fait à *Gouzeaucourt*, le *9* octobre *2014*

Le Mandant


Le Mandataire


**Signature précédée de la mention « Lu et approuvé, Bon pour Mandat »**

**Signature précédée de la mention « Lu et approuvé, Bon pour acceptation du Mandat »**

CANY Xavier

CANY Jean-Pierre

*Lu et approuvé,  
Bon pour Mandat*  


*Lu et approuvé. Bon pour  
acceptation du mandat*  


# MANDAT

## LES SOUSSIGNES :

- Monsieur CANY Vincent , 64 rue Louis Cretel 80300 ALBERT

Agissant en qualité de nu-proprétaire indivisaire.

Ci-après dénommés conjointement « **le Mandant** »

## DONNENT PAR LA PRESENTE A :

- Monsieur CANY Jean-Pierre, 225 rue du Stade 59231 GOUZEAUCOURT

Ci-après dénommé « **le Mandataire** »,

## MANDAT

1) Pour signer la promesse de constitution de servitudes de survol devant intervenir au profit de la société EDF EN France, portant sur la parcelle suivante :

Commune	Code Postal	Lieudit	Section	N°
GOUZEAUCOURT	59 231	Vallée Cegard	000ZM	19
GOUZEAUCOURT	59 231	Vallée Cegard	000ZM	20

Soit au total 2 parcelles.

2) ainsi que tous actes ou documents pris dans le cadre ou à l'occasion de l'exécution des documents cités ci-avant.

Fait à *Gouzeaucourt*, le *9 octobre 2014*

Le Mandant

Le Mandataire

**Signature précédée de la mention « Lu et approuvé, Bon pour Mandat »**

**Signature précédée de la mention « Lu et approuvé, Bon pour acceptation du Mandat »**

CANY Vincent

CANY Jean-Pierre

*Lu et approuvé, Bon pour mandat.*



*Lu et approuvé. Bon pour acceptation du mandat.*



# MANDAT

## LES SOUSSIGNES :

- Madame CANY ép. DUPONT Anne , 40 Avenue du Maréchal Foch, 62390 AUXI-LE-CHATEAU

Agissant en qualité de nu-proprétaire indivisaire.

Ci-après dénommés conjointement « **le Mandant** »

## DONNENT PAR LA PRESENTE A :

- Monsieur CANY Jean-Pierre, 225 rue du Stade 59231 GOUZEAUCOURT

Ci-après dénommé « **le Mandataire** »,

## MANDAT

1) Pour signer la promesse de constitution de servitudes de survol devant intervenir au profit de la société EDF EN France, portant sur la parcelle suivante :

Commune	Code Postal	Lieudit	Section	N°
GOUZEAUCOURT	59 231	Vallée Cegard	000ZM	19
GOUZEAUCOURT	59 231	Vallée Cegard	000ZM	20

Soit au total 2 parcelles.

2) ainsi que tous actes ou documents pris dans le cadre ou à l'occasion de l'exécution des documents cités ci-avant.

Fait à *Gouzeaucourt*, le *9 octobre 2014*

Le Mandant

Le Mandataire

**Signature précédée de la mention « Lu et approuvé, Bon pour Mandat »**

**Signature précédée de la mention « Lu et approuvé, Bon pour acceptation du Mandat »**

CANY Anne

CANY Jean-Pierre

*Lu et approuvé,  
Bon pour mandat*

*An Dupont*

*Lu et approuvé Bon pour  
acceptation du mandat.*

*[Signature]*

#### Annexe 4

### Avis relatif aux conditions de remise en état du site après l'arrêt définitif de l'exploitation du parc éolien

La société Eoliennes de Gouzeaucourt (ci-après dénommée « le Bénéficiaire) a formé le projet de réaliser un parc éolien soumis à autorisation conformément à la rubrique 2980 de la Nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), sur divers terrains situés à GOUZEAUCOURT (ci-après « le Site »).

Conformément à l'arrêté ministériel du 26 août 2011 relatif « à la remise en état et à la constitution des garanties financières pour les installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent », les parcelles listées ci-après, qui feront l'objet d'un bail emphytéotique ou des constitutions de servitudes le cas échéant, seront remises en état après l'arrêt définitif de l'exploitation du parc éolien.

Commune	Code Postal	Lieudit	Section	N°
GOUZEAUCOURT	59 231	Vallée Cegard	000ZM	30
GOUZEAUCOURT	59 231	Entre deux bois	000ZX	4

En vertu du 7° de l'article R512-6 du Code de l'Environnement, l'avis du propriétaire, lorsqu'il n'est pas le demandeur de l'autorisation, doit être joint à la demande d'autorisation.

A ce titre,

#### Nous soussignés :

Agissant en qualité d'usufruitier :

- Madame CATHERINE ép. PETIT Gisèle, 58 Boulevard Faidherbe 59400 CAMBRAI

Agissant en qualité de nu-propriétaires :

- Madame PETIT Pascale, 1 Rue de Belfort 162 résidence Belfort 59400 CAMBRAI
- Monsieur PETIT François, 770 Avenue du Général De Gaulle 59231 GOUZEAUCOURT
- Madame PETIT ép. BASQUIN Laurence, 1 bis Rue Pierre Filleul d'Arment La Roseraie 76170 LA FRENAYE
- Madame PETIT ép. ROUSSET Isabelle, 35 Chemin de Devorah 01000 BOURG-EN-BRESSE

**Emettons** un avis favorable aux conditions suivantes de remise en état effectuée par le Bénéficiaire ou toute société de projet qui s'y substituerait :

- démantèlement des installations de production d'électricité, à savoir :
  - excavation des fondations des éoliennes sur une profondeur minimale de 1 mètre,
  - enlèvement du système de raccordement au réseau (poste(s) de raccordement et câbles électriques),
- décaissement des aires de grutage et des chemins d'accès sur une profondeur de 40 cm,
- remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres en place à proximité de l'installation.

Fait le 8/10/19, à GOUZEAUCOURT

Pour servir et faire valoir ce que de droit.

Signatures :

CATHERINE ép. PETIT Gisèle



PETIT François



PETIT Pascale



PETIT ép. ROUSSET Isabelle



PETIT ép. BASQUIN Laurence



# MANDAT

## LES SOUSSIGNES :

- Madame PETIT ép. BASQUIN Laurence , 1 Bis Rue Pierre Filleul d'Arment, La Roseraie, 76170 LA FRENAYE

Agissant en qualité de nu-proprétaire .

Ci-après dénommés conjointement « **le Mandant** »

## DONNENT PAR LA PRESENTE A :

- Monsieur PETIT François, 770 Avenue du Général de Gaulle, 59231 GOUZEAUCOURT

Ci-après dénommé « **le Mandataire** »,

## MANDAT

1) Pour signer la promesse de constitution de servitudes de survol devant intervenir au profit de la société EDF EN France, portant sur la parcelle suivante :

Commune	Code Postal	Lieudit	Section	N°
GOUZEAUCOURT	59 231	Vallée Cegard	000ZM	30
GOUZEAUCOURT	59 231	Entre Deux Bois	000ZX	04

Soit au total 2 parcelles.

2) ainsi que tous actes ou documents pris dans le cadre ou à l'occasion de l'exécution des documents cités ci-avant.

Fait à Cambrai , le 25/10/24

Le Mandant

Le Mandataire


Signature précédée de la mention « Lu et approuvé, Bon pour Mandat »

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé, Bon pour acceptation du Mandat »

BASQUIN Laurence

PETIT François

lu et approuvé  
Bon pour mandat  


« lu et approuvé, bon pour acceptation du mandat »  


# MANDAT

## LES SOUSSIGNES :

- Madame PETIT Pascale , 1 rue de Belfort, 162 Résidence Belfort, 59400 CAMBRAI

Agissant en qualité de nu-propiétaire .

Ci-après dénommés conjointement « **le Mandant** »

## DONNENT PAR LA PRESENTE A :

- Monsieur PETIT François, 770 Avenue du Général de Gaulle, 59231 GOUZEAUCOURT

Ci-après dénommé « **le Mandataire** »,

## MANDAT

1) Pour signer la promesse de constitution de servitudes de survol devant intervenir au profit de la société EDF EN France, portant sur la parcelle suivante :

Commune	Code Postal	Lieudit	Section	N°
GOUZEAUCOURT	59 231	Vallée Cegard	000ZM	30
GOUZEAUCOURT	59 231	Entre Deux Bois	000ZX	04

Soit au total 2 parcelles.

2) ainsi que tous actes ou documents pris dans le cadre ou à l'occasion de l'exécution des documents cités ci-avant.

Fait à GOUZEAUCOURT , le 29 10 14

Le Mandant

Le Mandataire

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé, Bon pour Mandat »

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé, Bon pour acceptation du Mandat »

PETIT Pascale

PETIT François

lu et approuvé  
bon pour mandat  
Petit Pascale

« lu et approuvé, bon pour  
acceptation du Mandat »  
FF



# MANDAT

## LES SOUSSIGNES :

- Madame CATHERINE ép. PETIT Gisèle , 58 Boulevard Faidherbe, 59400 CAMBRAI

Agissant en qualité d'usufruitier .

Ci-après dénommés conjointement « **le Mandant** »

## DONNENT PAR LA PRESENTE A :

- Monsieur PETIT François, 770 Avenue du Général de Gaulle, 59231 GOUZEAUCOURT

Ci-après dénommé « **le Mandataire** »,

## MANDAT

1) Pour signer la promesse de constitution de servitudes de survol devant intervenir au profit de la société EDF EN France, portant sur la parcelle suivante :

Commune	Code Postal	Lieudit	Section	N°
GOUZEAUCOURT	59 231	Vallée Cegard	000ZM	30
GOUZEAUCOURT	59 231	Entre Deux Bois	000ZX	04

Soit au total 2 parcelles.

2) ainsi que tous actes ou documents pris dans le cadre ou à l'occasion de l'exécution des documents cités ci-avant.

Fait à *Cambrai* , le *2 Novembre 2014*

Le Mandant

Le Mandataire

**Signature précédée de la mention « Lu et approuvé, Bon pour Mandat »**

**Signature précédée de la mention « Lu et approuvé, Bon pour acceptation du Mandat »**

PETIT Gisèle

PETIT François

*Lu et Approuvé,  
Bon pour mandat  
G Petit*

*Lu et approuvé, bon pour  
acceptation du Mandat.  
FP*

# MANDAT

## LES SOUSSIGNES :

- Madame PETIT ép. ROUSSET Isabelle , 35 Chemin de Devorah, 01000 BOURG-EN-BRESSE

Agissant en qualité de nu-proprétaire .

Ci-après dénommés conjointement « **le Mandant** »

## DONNENT PAR LA PRESENTE A :

- Monsieur PETIT François, 770 Avenue du Général de Gaulle, 59231 GOUZEAUCOURT

Ci-après dénommé « **le Mandataire** »,

## MANDAT

- 1) Pour signer la promesse de constitution de servitudes de survol devant intervenir au profit de la société EDF EN France, portant sur la parcelle suivante :

Commune	Code Postal	Lieudit	Section	N°
GOUZEAUCOURT	59 231	Vallée Cegard	000ZM	30
GOUZEAUCOURT	59 231	Entre Deux Bois	000ZX	04

Soit au total 2 parcelles.

- 2) ainsi que tous actes ou documents pris dans le cadre ou à l'occasion de l'exécution des documents cités ci-avant.

Fait à *GOUZEAUCOURT* , le *29/10/14*

Le Mandant

Le Mandataire

**Signature précédée de la mention « Lu et approuvé, Bon pour Mandat »**

**Signature précédée de la mention « Lu et approuvé, Bon pour acceptation du Mandat »**

ROUSSET Isabelle

PETIT François

*Lu et approuvé  
Bon pour mandat*



*Lu et approuvé, bon pour  
acceptation du Mandat.*



## Avis relatif aux conditions de remise en état du site après l'arrêt définitif de l'exploitation du parc éolien

La société Eoliennes de Gouzeaucourt (ci-après dénommée « le Bénéficiaire ») a formé le projet de réaliser un parc éolien soumis à autorisation conformément à la rubrique 2980 de la Nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), sur divers terrains situés à GOUZEAUCOURT, VILLERS-PLOUICH (ci-après « le Site »).

Conformément à l'arrêté ministériel du 26 août 2011 relatif « à la remise en état et à la constitution des garanties financières pour les installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent », les parcelles listées ci-après, qui feront l'objet d'un bail emphytéotique ou des constitutions de servitudes le cas échéant, seront remises en état après l'arrêt définitif de l'exploitation du parc éolien.

Commune	Code Postal	Lieudit	Section	N°
GOUZEAUCOURT	59 231	Le Buisson du Chat	000ZM	14
GOUZEAUCOURT	59 231	Senetrelle	000ZW	53

En vertu du 7° de l'article R512-6 du Code de l'Environnement, l'avis du propriétaire, lorsqu'il n'est pas le demandeur de l'autorisation, doit être joint à la demande d'autorisation.

A ce titre,

**Nous soussignés :**

Agissant en qualité de propriétaires indivisaires :

- Madame BOURLON ép. BROYEZ Jeannine, 553 Avenue du Général de Gaulle 59231 GOUZEAUCOURT
- Monsieur BROYEZ Jacques, 553 Avenue du Général de Gaulle 59231 GOUZEAUCOURT

**Emettons** un avis favorable aux conditions suivantes de remise en état effectuée par le Bénéficiaire ou toute société de projet qui s'y substituerait :

- démantèlement des installations de production d'électricité, à savoir :
  - excavation des fondations des éoliennes sur une profondeur minimale de 1 mètre,
  - enlèvement du système de raccordement au réseau (poste(s) de raccordement et câbles électriques),
- décaissement des aires de grutage et des chemins d'accès sur une profondeur de 40 cm,
- remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres en place à proximité de l'installation.

Fait le 24/09/2014, à Gouzeaucourt

Pour servir et faire valoir ce que de droit.

Signatures :

BOURLON ép. BROYEZ Jeannine

BROYEZ Jacques



## Avis relatif aux conditions de remise en état du site après l'arrêt définitif de l'exploitation du parc éolien

La société Eoliennes de Gouzeaucourt (ci-après dénommée « le Bénéficiaire ») a formé le projet de réaliser un parc éolien soumis à autorisation conformément à la rubrique 2980 de la Nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), sur divers terrains situés à GOUZEAUCOURT (ci-après « le Site »).

Conformément à l'arrêté ministériel du 26 août 2011 relatif « à la remise en état et à la constitution des garanties financières pour les installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent », les parcelles listées ci-après, qui feront l'objet d'un bail emphytéotique ou des constitutions de servitudes le cas échéant, seront remises en état après l'arrêt définitif de l'exploitation du parc éolien.

Commune	Code Postal	Lieudit	Section	N°
GOUZEAUCOURT	59 231	Vallée Cegard	000ZM	33
GOUZEAUCOURT	59 231	Les Oignons	000ZV	66
GOUZEAUCOURT	59 231	Les Oignons	000ZV	67
GOUZEAUCOURT	59 231	Bois de Gouzeaucourt	000ZX	27
GOUZEAUCOURT	59 231	Bois de Gouzeaucourt	000ZX	28

En vertu du 7° de l'article R512-6 du Code de l'Environnement, l'avis du propriétaire, lorsqu'il n'est pas le demandeur de l'autorisation, doit être joint à la demande d'autorisation.

A ce titre,

### Nous soussignés :

Agissant en qualité de propriétaire(s) ou propriétaire(s) indivisaire(s) :

- Madame FARINOTTI Pascale, 31 t Rue de la croix rouge 59554 SAILLY LEZ CAMBRAI
- Madame MARILLESSE Véronique, Le pouget BP 139 24204 SARLAI LA CANEDA
- Monsieur THONON Hubert, 307 Rue de l'Ouest 59231 GOUZEAUCOURT
- Mademoiselle THONON Emmanuelle, 73 Rue blanche 59231 GOUZEAUCOURT
- Madame THONON Mireille, 2 Rue Louis Pasteur 59231 GOUZEAUCOURT
- Madame THONON Catherine, 1 Rue valentin Haüy 75015 PARIS
- Monsieur THONON Hervé, 65 Rue de Villers Guislain 59231 GOUZEAUCOURT

**Emettons** un avis favorable aux conditions suivantes de remise en état effectuée par le Bénéficiaire ou toute société de projet qui s'y substituerait :

- démantèlement des installations de production d'électricité, à savoir :
  - excavation des fondations des éoliennes sur une profondeur minimale de 1 mètre,
  - enlèvement du système de raccordement au réseau (poste(s) de raccordement et câbles électriques),
- décaissement des aires de grutage et des chemins d'accès sur une profondeur de 40 cm,
- remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres en place à proximité de l'installation.

Fait le Goussancourt, à 9 Décembre 2014

Pour servir et faire valoir ce que de droit.

Signatures :

FARINOTTI Pascale



THONON Hubert



THONON Mireille



THONON Hervé



MARILLESSE Véronique



THONON Emmanuelle



THONON Catherine



# POUVOIR

Je soussigné Madame,

Nom : **THONON**

Prénom : **Mireille**

Résidant à : **2 Rue Louis Pasteur, 59231 GOUZEAUCOURT**

donne pouvoir à Monsieur

Nom : **THONON**

Prénom : **Hubert**

Résidant à : **307 rue de l'Ouest, 59231 GOUZEAUCOURT**

Pour signer en mon nom la promesse de bail et / ou constitution de servitudes relative au projet éolien sur la commune de Gouzeaucourt ainsi que la convention de répartition s'y rapportant.

Procuration faite pour valoir et servir ce que de droit.

Fait à *Gouzeaucourt*

Le *26 Novembre 2013*

Signatures :

Mme Mireille THONON

*Bon pour pouvoir*



Monsieur Hubert THONON

« Bon pour pouvoir »

*Bon pour pouvoir*



LETTRE – PROCURATION

Je soussigné ~~Monsieur~~, Madame,

Nom : THONON

Prénom : Catherine

Né le : 23 - Novembre 1961

Résidant à : 10 Rue Valentin HAUY 75015 PARIS

donne pouvoir à

Nom : THONON

Prénom : Hubert

Né le : 16 Décembre 1958

Résidant à : 307 Rue de L'ouest 59231 GOUZEAUCOURT

dans le cadre de la : PROMESSE DE BAIL ET / OU CONSTITUTION DE SERVITUDES

sur la parcelle n° :

dont je reconnais être :

£ ~~Le propriétaire~~

£ Le nu-propriétaire\*

\* dans ce cas, l'accord de l'usufruitier est nécessaire :

Nom : THONON

Prénom : Mireille

Né le : 09-02-1935

Résidant à : Gouzeaucourt

Fait à Gouzeaucourt Le 2-11-2013

Signature de l'usufruitier



Les actes de propriétés sont enregistrés à l'Etude de Notaire(s) :

Procuracion faite pour valoir et servir ce que de droit.

Fait à PARIS

Le 2 Novembre 2013

Signature du ~~propriétaire~~ / nu-propriétaire





L E T T R E = P R O C U R A T I O N

Je soussigné Monsieur, Madame,

Nom : BOULANGER née THONON

Prénom : Emmanuelle

Né le : 6 Ferrier 1975

Résidant à : 73 Rue Blanche

59231 GOUZEAUCOURT

donne pouvoir à

Nom : THONON

Prénom : Hubert

Né le : 16 Décembre 1958

Résidant à : 307 Rue de l'Ouest.

59231 GOUZEAUCOURT

dans le cadre de la : PROMESSE DE BAIL ET / OU CONSTITUTION DE SERVITUDES

sur la parcelle n° :

dont je reconnais être :

- Le propriétaire  
 Le nu-propiétaire\*

\* dans ce cas, l'accord de l'usufruitier est nécessaire :

Nom : THONON

Prénom : Nicole

Né le : 9 Février 1935

Résidant à : Gouzeaucourt

Fait à Gouzeaucourt Le 15/11/2013

Signature de l'usufruitier

Les actes de propriétés sont enregistrés à l'Etude de Notaire(s) :

Procuracion faite pour valoir et servir ce que de droit.

Fait à Gouzeaucourt

Le 15 Novembre 2013

Signature du propriétaire / nu-propiétaire

Bon pour pouvoir

L E T T R E - P R O C U R A T I O N

Je soussigné Monsieur, Madame,

Nom : THOMON

Prénom : Hewé

Né le : 10 Juin 1960

Résidant à : 175, rue de Villers Plainch.  
59231 GOUZEAUCOURT

donne pouvoir à

Nom : THOMON

Prénom : Hubert

Né le : 16 Décembre 1958

Résidant à : 307 rue de l'Ouest  
59231 Gouzeaucourt

dans le cadre de la : **PROMESSE DE BAIL ET / OU CONSTITUTION DE SERVITUDES**

sur la parcelle n° :

dont je reconnais être :

Le propriétaire

Le nu-propriétaire\*

\* dans ce cas, l'accord de l'usufruitier est nécessaire :

Nom : THOMON

Prénom : Nirielle

Né le : 9 Février 1935

Résidant à : Gouzeaucourt

Fait à Gouzeaucourt Le 15/11/2013

Signature de l'usufruitier

Les actes de propriétés sont enregistrés à l'Etude de Notaire(s) :

Procuracion faite pour valoir et servir ce que de droit.

Fait à Gouzeaucourt

Le 15 Novembre 2013

Signature du propriétaire / nu-propriétaire

Bon pour pouvoir

L E T T R E - P R O C U R A T I O N

Je soussigné Monsieur, Madame,

Nom : Farinotti

Prénom : Pascale

Né le : 06/06/1963.

Résidant à : 31 Ter rue de la Croix Rouge  
58554 Saille~~y~~ - lez - Cambrai

donne pouvoir à

Nom : THONON

Prénom : Hubert

Né le : 16/12/1958

Résidant à : 307 Rue de l'Ouest  
58231 Gouzeaucourt

dans le cadre de la : **PROMESSE DE BAIL ET / OU CONSTITUTION DE SERVITUDES**

sur la parcelle n° :

dont je reconnais être :

- Le propriétaire  
 Le nu-propiétaire\*

\* dans ce cas, l'accord de l'usufruitier est nécessaire :

Nom : THONON

Prénom : Thérèse

Né le : 9/02/1935

Résidant à : Gouzeaucourt

Fait à Gouzeaucourt Le 15/11/2013

Signature de l'usufruitier

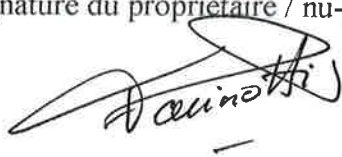
Les actes de propriétés sont enregistrés à l'Etude de Notaire(s) :


Procuracion faite pour valoir et servir ce que de droit.

Fait à Saille~~y~~ lez - Cambrai

Le 15 Novembre 2013

Signature du propriétaire / nu-propiétaire



Bon pour pouvoir  




L E T T R E - P R O C U R A T I O N

Je soussigné, Madame,

Nom : **Thonon épouse Marillesse**

Prénom : **Véronique**

Né le : **29 mai 1957**

Résidant à : **Salignac-Eyvignes 24590**

donne pouvoir à Monsieur

Nom : **THOMON**

Prénom : **Maurice**

Né le : **16/12/1958**

Résidant à : **Gouzeaucourt**

dans le cadre de la : **PROMESSE DE BAIL ET / OU CONSTITUTION DE SERVITUDES**

sur la parcelle n° :

dont je reconnais être :

- Le propriétaire  
 Le nu-propiétaire\*

\* dans ce cas, l'accord de l'usufruitier est nécessaire :

Nom : **THONON**

Prénom : **Mireille**

Né le : **9.02.1935**

Résidant à : **Gouzeaucourt**

Fait à **Gouzeaucourt**

Le **2. Nov. 2013**

Signature de l'usufruitier



Les actes de propriétés sont enregistrés à l'Etude de Notaire(s) :

Procuration faite pour valoir et servir ce que de droit.

Fait à **Salignac**

Le **21/11/13**

Signature du propriétaire / nu-propiétaire



## Avis relatif aux conditions de remise en état du site après l'arrêt définitif de l'exploitation du parc éolien

La société Eoliennes de Gouzeaucourt (ci-après dénommée « le Bénéficiaire ») a formé le projet de réaliser un parc éolien soumis à autorisation conformément à la rubrique 2980 de la Nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), sur divers terrains situés à GOUZEAUCOURT (ci-après « le Site »).

Conformément à l'arrêté ministériel du 26 août 2011 relatif « à la remise en état et à la constitution des garanties financières pour les installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent », les parcelles listées ci-après, qui feront l'objet d'un bail emphytéotique ou des constitutions de servitudes le cas échéant, seront remises en état après l'arrêt définitif de l'exploitation du parc éolien.

Commune	Code Postal	Lieudit	Section	N°
GOUZEAUCOURT	59 231	LE BUISSON DU CHAT	000ZM	16

En vertu du 7° de l'article R512-6 du Code de l'Environnement, l'avis du propriétaire, lorsqu'il n'est pas le demandeur de l'autorisation, doit être joint à la demande d'autorisation.

A ce titre,

### Nous soussignés :

Agissant en qualité de propriétaire :

- CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE GOUZEAUCOURT, Mairie 59231 GOUZEAUCOURT représenté par
  - Monsieur RICHARD Jacques, Mairie BP 11 59231 GOUZEAUCOURT

**Emettons** un avis favorable aux conditions suivantes de remise en état effectuée par le Bénéficiaire ou toute société de projet qui s'y substituerait :

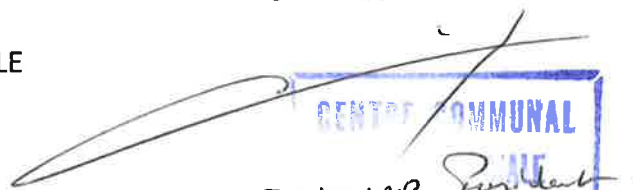
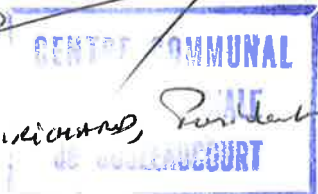
- démantèlement des installations de production d'électricité, à savoir :
  - excavation des fondations des éoliennes sur une profondeur minimale de 1 mètre,
  - enlèvement du système de raccordement au réseau (poste(s) de raccordement et câbles électriques),
- décaissement des aires de grutage et des chemins d'accès sur une profondeur de 40 cm,
- remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres en place à proximité de l'installation.

Fait le 28/12/2014, à Gouzeaucourt

Pour servir et faire valoir ce que de droit.

Signature :

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE GOUZEAUCOURT

  
  
J. Richard, Président

**Centre Communal d'Action Sociale  
En Mairie  
59231 GOUZEAUCOURT**

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
REUNION ORDINAIRE DU 09 DECEMBRE 2014**

**Convocation : 05 Décembre 2014**

**Affichage : 11 Décembre 2014**

L'an deux mille quatorze, le neuf décembre à dix-huit heures trente minutes, la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale s'est réunie en ses lieux ordinaires de ses séances sous la présidence de Monsieur Jacques RICHARD.

**Etaient présents :**

M. Jacques RICHARD – Mme Annie BERTRAND – Mme BIBAUT Karine –  
Mme Marie-Françoise CHOQUET – M. Hervé DECAMPS - M. Eric MUNCHOW – Mme Martine QUATRELIVRE - Mme Odette BRUMAIN - M. André CUVELLIER – M. Jean-Pascal LEFEBVRE – Mme Josiane HUYGHE – Mme Roselyne LEROY

**Absents :** M. Patrick DEROCH

La commission administrative a choisi pour secrétaire Monsieur Hervé DECAMPS.

Monsieur le Président expose aux membres du CCAS de Gouzeaucourt le projet d'un parc éolien sur le Territoire de la Commune envisagé par la société Eoliennes de Gouzeaucourt.

Le Bureau du CCAS prend connaissance de la promesse de bail et de constitution de servitudes proposée par la société Eoliennes de Gouzeaucourt sur les parcelles cadastrées ZM 16 et ZW 63 sises à Gouzeaucourt appartenant au Centre Communal d'Action Sociale de Gouzeaucourt.

Le Bureau, ouï l'exposé de Monsieur le Président, et, après en avoir délibéré, par : **12 voix POUR**,

1-émet un avis favorable pour que la société Eoliennes de Gouzeaucourt étudie sur les parcelles énoncées ci-avant, la possibilité d'implanter un parc éolien.

2-Autorise Monsieur le Président à signer avec la société Eoliennes de Gouzeaucourt tout document afférent au projet, tel que promesse de bail et/ou constitution de servitudes de survol, de passages de câbles, de création ou d'utilisation de chemins dans le cadre du Projet éolien de Gouzeaucourt.

Pour Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Président,

Jacques RICHARD.



Acte certifié exécutoire par sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture

le 23 Décembre 2014

Le Président,

Jacques RICHARD.



20 DEC. 2014

### **3. Avis du maire sur la remise en état**

Avis de M. Jacques RICHARD, Maire de Gouzeaucourt





**PARC EOLIEN DE GOUZEAUCOURT**  
**AVIS SUR LA REMISE EN ETAT DES TERRAINS**  
(article R.512-6, 7° du Code de l'environnement)

La société d'exploitation SAS Eoliennes de Gouzeaucourt (la "Société") a pour activité l'exploitation du parc éolien de Gouzeaucourt, constitué de 4 aérogénérateurs, de fondations, d'espaces techniques, d'un poste de livraison électrique, de chemins d'accès et de réseaux électriques enterrés.

Conformément à la rubrique 2980 de la Nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), le parc éolien de Gouzeaucourt est soumis à autorisation.

En vertu du 7° de l'article R512-6 du Code de l'Environnement, l'avis du maire ou du président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme sur la remise en état du site après l'arrêt définitif de l'exploitation du parc éolien doit être joint à la demande d'autorisation.



Je soussigné, M. Jacques RICHARD, Maire de GOUZEAUCOURT

- reconnais avoir été informé des conditions d'installation et de démantèlement du parc éolien prévues par la Société, qui s'engage, conformément à l'article R.553-6 du Code de l'environnement et à l'arrêté du 26 août 2011 *relatif à la remise en état et à la constitution des garanties financières pour les installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent*, à prévoir :
  - o l'excavation des fondations et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres en place à proximité de l'installation sur une profondeur minimale de 1 mètre ;
  - o la remise en état qui consiste en un décaissement des aires de grutage et des chemins d'accès sur une profondeur de 40 centimètres et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres à proximité de l'installation, sauf si je souhaite maintenir le terrain en l'état ;
  - o l'excavation des câbles dès lors que leur maintien sera susceptible de poser problème à l'usage des terrains.
- émets un avis favorable à ce que le site soit remis dans un état conforme à ces conditions de démantèlement.

Lieu : à Gouzeaucourt

Date : le 11/10/14

Nom, signature, cachet

  
 Richard